



COMMUNE DE JORAT-MÉZIÈRES

Extrait des décisions municipales

Séance ordinaire du 28 septembre 2026

Présidence

Emery Patrick

Présents

Hugentobler Sonia, Favre Sandra, Galley Roland,
Jordan Pierre et Randin Philippe

Excusé

Favre Grégoire

Secrétaire

Pasteris Valérie

Lieu

Salle de Municipalité

Début de la séance

16:00

Fin de la séance

19:40

Invitations

- de déléguer M. Patrick Emery au 20e anniversaire de la Brasserie du Jorat en octobre 2026.
- de déléguer M. Roland Galley et Mme Sandra Favre au bouquet final de Champ de Plan SA en octobre 2026.
- d'inscrire MM. Patrick Emery et Roland Galley à la séance d'information consacrée à la présentation de la nouvelle loi sur l'énergie LVLEne en novembre 2026 à Nyon.
- d'excuser la Municipalité auprès du Club Tennis de Table CTT de Mézières, car elle ne peut se rendre à leur invitation.
- d'excuser la Municipalité auprès de l'Université populaire de la Broye car elle ne pourra pas se rendre à leur assemblée générale.

LPPPL / Parcelle N°541

de renoncer à exercer le droit de préemption légal, conformément aux articles 31 à 38 de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), dans le cadre de la vente de parcelle N° 541, et de signer la déclaration fournie par le Notaire, qui implique de renoncer purement et simplement à l'exercice du droit de préemption et de renoncer à le céder à l'Etat de Vaud, au sens de l'article 34 LPPPL.

Demande de soutien

de soutenir financièrement l'association à but non lucratif ma jeunesse suisse romande MJSR.

CIP

de transmettre à la Caisse intercommunale de pension le nom des deux délégués pour l'employeur et des deux délégués des assurés, pour la législature 2026-2031.

Vente de sapins de Noël en 2026

vu le peu d'arbres disponibles dans les forêts communales, de ne pas organiser de vente de sapins de Noël en 2026.

Déchetterie de la Louye à Carrouge

d'adresser un courrier d'avertissement à la personne entrée sans autorisation, dans l'enceinte de la déchetterie de la Louye le dimanche 20 septembre 2026.

Personnel de la voirie

de valider l'engagement de deux nouveaux collaborateurs au service de la voirie :
pour les espaces verts, avec entrée en fonction le 12 octobre 2026 et pour le service de conciergerie, avec entrée en fonction au 1^{er} octobre 2026.

Travaux de marquages routiers

de valider le devis reçu pour des rafraichissement de marquages de la Route du village 39 à Carrouge, en direction de Vucherens, à la Route de Praz-Repos N°9 et 21 à Carrouge + Route d'En Bas 24 à Carrouge.

Barrière Champ du Trey

de facturer une nouvelle barrière et les heures de travail du personnel de la voirie à l'automobiliste qui s'est fait connaître, suite à son accident, au bureau du greffe le 22 septembre 2026.

CAMAC 246302 et 251820 / Beausire Stéphane - Cardoso Catia et Dos Santos André Felix

de délivrer le permis de construire pour le dossier Camac 251820 - modification de l'implantation du bâtiment de 1 mètre vers le Nord à la Route du Village à 1076 Ferlens.

qu'au vu du retrait des oppositions, de délivrer le permis de construire pour le dossier Camac 246302 - construction d'une habitation familiale et démolition du cabanon ECA n° 1024c.

CAMAC 252151 / Dondeynaz François

d'autoriser le propriétaire à faire des travaux intérieurs, selon liste fournie.

CAMAC 239253 (260828) / Blanc Julie

de préavis favorablement à la demande de dérogation au sens de l'art. 8.4 RPACom concernant les trois places de stationnement pour vélos qui ont été déplacées et ne sont désormais plus couvertes.

CAMAC 251505 / UAPE Meli-Melo

de préavis favorablement au projet de l'aménagement d'une place de jeux, selon plan remis.

DDP 4510 / ASIJ

d'autoriser le remplacement de l'escalier de secours, selon dossier et explications complémentaires remis.

d'accepter, en cas de nécessité uniquement, que les travaux puissent se faire les samedis : 10, 17 et 24 octobre 2026. Ceci pour autant que les voisins directs en aient été informés préalablement.

Parcelle N°2265

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 53.2 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Naturalisation

de préavis favorablement à la demande de naturalisation d'un habitant de Carrouge et de sa fille, sur la base du rapport d'enquête (Partie 2) établi par le Contrôle des habitants le 15 septembre 2026. Le requérant a passé le test de connaissances élémentaires. De transmettre le dossier au Service de la population SPOP à Lausanne pour suite utile et d'adresser le courrier d'avis de clôture au requérant.

Justice de Paix / Expulsion

tenant compte du courrier reçu de la Justice de Paix, de prévoir tous les intervenants nécessaires dans le cadre de l'expulsion de son logement pour un habitant de Mézières, en octobre 2026.

Romande Energie

de mandater l'entreprise habituelle pour faire le contrôle des installations électriques, exigé par la Romande Energie, pour le pompage des Chardouilles à Mézières.

Restrictions d'eau / Demande d'arrosage

d'autoriser exceptionnellement une entreprise de paysagiste à arroser un engazonnement fait chez un particulier à Mézières.

POCAMA

- de valider la demande Pocama N°L4DLVG-65VFIE déposée par le FC Jorat-Mézières dans le cadre du repas de soutien de la 1ère équipe en novembre 2026, dans la Grande salle de Mézières.
- de valider la demande Pocama N°4U5MC7-7IRMDT déposée par le domaine du Gallien dans le cadre du concours de tri de bétail à cheval en novembre 2026 à Carrouge.

Ordonnances pénales

suite aux dénonciations reçues de la gérance de l'immeuble, de délivrer deux ordonnances pénales dans le cadre de la mise à ban de la PPE Riondet 22 à Mézières.

Contravention

malgré les explications reçues, de maintenir la contravention N°4499 de Fr. 100.00 reçue le 2 septembre 2026.

Route du Moût

d'autoriser les deux arrêts traditionnels à Mézières et Carrouge.

Maison communale - Route du Général Guisan à Mézières

de valider l'offre reçue d'un charpentier pour le renforcement de la charpente des garages-box.

Collège de Ferlens / Cabinet de physiothérapie

d'accepter la demande de la locataire pour sous-louer une partie des locaux qu'elle occupe.

Demandes de location

- d'accepter la demande de Mme Viviane Bonelli, Association ViviProd, pour louer la Grande salle de Mézières en décembre 2026, afin d'y organiser une soirée privée.
- d'accepter la demande de la Paroisse du Jorat pour pré-réserver la Grande salle de Mézières en octobre 2027 et octobre 2028 afin d'y organiser la fête annuelle de Paroisse.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

La Secrétaire


Emery Patrick




Pasteris Valérie